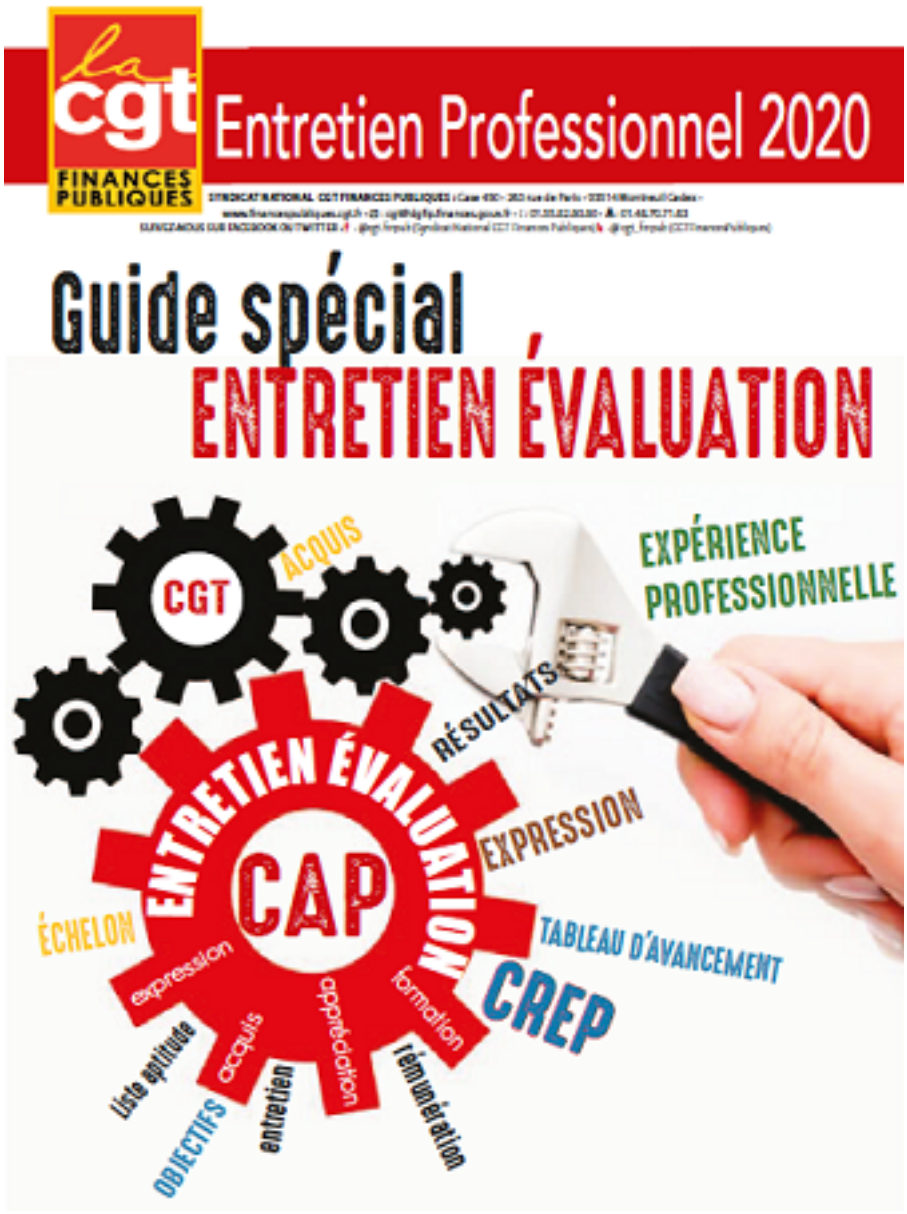

La cgt finances publiques vous présente un guide pour vous aider pendant la procédure d'entretien professionnel ainsi que les principales nouveautés pour cette année.

De fin janvier à mi-mars 2020, l'ensemble des collègues de la Dgfip va être convoqué à l'entretien professionnel annuel portant sur l'année de gestion 2019. La CGT rappelle que seule la convocation à l'entretien est obligatoire, la participation reste au choix de chaque personne. Si vous souhaitez le boycotter, la CGT vous accompagnera dans cette démarche.

fichiers:

Télécharger guide_evaluation_entretien_2020.pdf (2.43 Mo)

Public: Entretien professionnel

- -A
- +A

- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank